

**Synfluid® PAO 7 cSt**

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2015/830

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1****Informations sur le produit**

Nom du produit : Synfluid® PAO 7 cSt
 Matériel : 1079863, 1080486, 1079705

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
1-Dodecene	112-41-4 203-968-4	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-2119475509-26-0003

1.3**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP
 10001 Six Pines Drive
 The Woodlands, TX 77380

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.
 Airport Plaza (Stockholm Building)
 Leonardo Da Vincilaan 19
 1831 Diegem
 Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530
 Technical Information: (832) 813-4862
 Responsible Party: Product Safety Group
 Email:sds@cpchem.com

1.4**Numéro d'appel d'urgence:**

Santé:
 866.442.9628 (Amérique du Nord)
 1.832.813.4984 (International)
Transport:

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)
 Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090
 EUROPE : BIG +32.14.584545 (téléphone) ou +32.14583516 (télécopie)
 Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)
 Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600
 Argentine : +(54)-1159839431

Service responsable : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie
 Adresse e-mail : SDS@CPChem.com
 Site Internet : www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1****Classification de la substance ou du mélange
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire:

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 0 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 - 3.2****Substance or Mélange**

Synonymes : R02253
 R05051
 Polyalphaolefin
 PAO

Formule moléculaire : Polymer

Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé). :

Remarques : Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé).

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1****Description des premiers secours**

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation	: Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas de contact avec la peau	: Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin. Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin si nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 246 - 271 °C (246 - 271 °C)
Méthode: Cleveland Open Cup

Température d'auto-inflammabilité : 351 °C (351 °C)

5.1**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

5.3**Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Protection contre les incendies et les explosions : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Le matériel peut créer des conditions glissantes.

6.2**Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

Conseils supplémentaires : Pas de conditions à remarquer spécialement.

6.4**Référence à d'autres rubriques**

Référence à d'autres rubriques : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Classe de stockage (Allemagne) : Liquides combustibles

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2****Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique**

Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Protection respiratoire | : | Porter un système respiratoire à adduction d'air, homologué par NIOSH, si la ventilation ou d'autres moyens mécaniques de contrôle ne sont pas suffisants pour maintenir une teneur minimale en oxygène de 19,5 % en volume sous pression atmosphérique normale. |
| Protection des mains | : | Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. |
| Protection des yeux | : | Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale. |
| Protection de la peau et du corps | : | Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins:
Vêtements légers de protection. |
| Mesures d'hygiène | : | Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |
| Mesures de protection | : | Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

- | | | |
|---------------|---|---------|
| Forme | : | Liquide |
| État physique | : | Liquide |

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

Couleur : incolore
 Odeur : Inodore

Données de sécurité

Point d'éclair : 246 - 271 °C (246 - 271 °C)
 Méthode: Cleveland Open Cup

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible
 Propriétés comburantes : non

Température d'auto-inflammabilité : 351 °C (351 °C)

Formule moléculaire : Polymer

Poids moléculaire : Non applicable

pH : Non applicable

Point d'écoulement : < -42 °C (< -42 °C)

Point/intervalle d'ébullition : > 260 °C (> 260 °C)

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : 6,87 - 6,96 L/G

Hydrosolubilité : Soluble dans les solvants d'hydrocarbures ; insoluble dans l'eau.

Viscosité, cinématique : 38 cSt
 à 40 °C (40 °C)
 Méthode: ASTM D 445

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1**

Réactivité : Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

10.3

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions dangereuses: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Réactions dangereuses: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4

Conditions à éviter : Donnée non disponible.

10.5

Matières à éviter : Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

10.6

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1****Informations sur les effets toxicologiques****Synfluid® PAO 7 cSt**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 5.000 mg/kg
Espèce: Rat
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Synfluid® PAO 7 cSt

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Espèce: Rat
Atmosphère de test: poussières/brouillard
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Synfluid® PAO 7 cSt

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50: > 2.000 mg/kg
Espèce: Rat
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Synfluid® PAO 7 cSt

Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Synfluid® PAO 7 cSt

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

Irritation des yeux	: Pas d'irritation des yeux L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Synfluid® PAO 7 cSt Sensibilisation	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Synfluid® PAO 7 cSt Toxicité à dose répétée	: Espèce: Rat, Mâle et femelle Sex: Mâle et femelle Voie d'application: gavage oral Dose: 0, 1000 mg/kg/day Durée d'exposition: 28 days NOEL: 1.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 407 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Synfluid® PAO 7 cSt Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de Ames Résultat: négatif Remarques: L'information se rapporte au composé principal. Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif Remarques: L'information se rapporte au composé principal.
Synfluid® PAO 7 cSt Génotoxicité in vivo	: Type de Test: Essai sur les micronoyaux de souris Résultat: négatif Remarques: L'information se rapporte au composé principal.
Synfluid® PAO 7 cSt Toxicité par aspiration	: Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
Évaluation toxicologique	
Synfluid® PAO 7 cSt Effets CMR	: Cancérogénicité: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Mutagénicité: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène. Téatogénicité: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets téatogènes. Toxicité pour la reproduction: Pas toxique pour la reproduction

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1

Numéro de la FDS:100000013642

8/14

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

Toxicité**Effets écotoxicologiques**

- Toxicité pour les poissons** : LL50: > 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
 Essai en statique Substance d'essai: non
 Méthode: OCDE ligne directrice 203
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques** : EC50: > 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
 Essai en statique Substance d'essai: non
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
- Toxicité pour les algues** : NOEC: > 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Espèce: Selenastrum capricornutum (Algue)
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)** : NOEC: 125 mg/l
 Durée d'exposition: 21 d
 Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
 Substance d'essai: non
 Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une dispersion dans l'eau a été testée.
 L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

12.2**Persistance et dégradabilité**

- Biodégradabilité** : Ce produit ne devrait pas être facilement biodégradable.
 Devrait être biodégradable en phase finale

12.3**Potentiel de bioaccumulation**

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

- Bioaccumulation** : Méthode: Données modélisées QSAR
 Ce matériau ne devrait pas être bioaccumulable.

12.4**Mobilité dans le sol**

- Mobilité** : Donnée non disponible

12.5**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6**Autres effets néfastes
Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1****Méthodes de traitement des déchets**

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 - 14.7****Informations relatives au transport**

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définition réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissance pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissance.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Autres informations : Polyoléfine (poids moléculaire 300+) (n), S.T.2, Cat. Y

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Règlement de la Commission européenne (UE) 2015/830 du 28 mai 2015 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau**15.2****Évaluation de la sécurité chimique****Composants** : dodec-1-ène Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance. 203-968-4**Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)** : 96/82/EC Mise à jour: 2003 La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

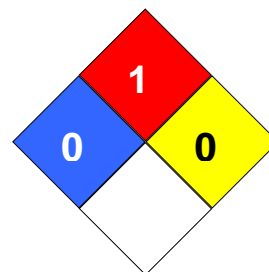
Date de révision 2019-10-02

État actuel de notification

Europe REACH	:	Ce produit est en totale conformité avec la réglementation REACH 1907/2006/CE.
Suisse CH INV	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
États-Unis d'Amérique (USA) TSCA	:	Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie afférente concernant les substances actives
Canada DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
Australie AICS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Nouvelle-Zélande NZIoC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Japon ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Corée KECI	:	Toutes les substances de ce produit ont été enregistrées, notifiées pour être enregistrées ou exemptées d'enregistrement par CPChem, par l'intermédiaire d'un représentant exclusif conformément à la réglementation K-REACH. L'importation de ce produit est autorisée si l'importateur officiel coréen a été inclus dans les notifications de CPChem, ou si l'importateur officiel en a lui-même notifié les substances.
Philippines PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Chine IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Taiwan TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 0
 Risque d'incendie: 1
 Danger de réactivité: 0

**Information supplémentaire**

Numéro FDS patrimonial : 5941

NSF H1, HX-1 Registered, meets USDA 1998 H1 Guidelines

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés			
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AICS	Inventaire australien des substances chimiques	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétroliers spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques

Synfluid® PAO 7 cSt

Version 1.11

Date de révision 2019-10-02

	substances chimiques existantes et nouvelles		
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %		